

Justificatif généré le 20/06/2022

Support de parution :



Date de parution :

20/06/2022

Département de publication :

(93) Seine-Saint-Denis

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=300594>

N° d'annonce :

19301518651094-2022J00600_2022-06-02

ATA CONSTRUCTIONS

Société par actions simplifiée à capital variable

154 Rue de Meaux, 93410 Vaujours

R.C.S. : BOBIGNY 832 711 717

Activité : construction de maisons individuelles

Tribunal de commerce de Bobigny

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire

Jugement en date du 02 juin 2022

Greffe du Tribunal de Commerce de Bobigny. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 11 février 2022, désignant liquidateur SELAFA Mja prise en la personne de Maître Julia Ruth 14 Rue de Lorraine 93000 Bobigny. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.